



Soucis avec mon employeur

Par Perzia

Bonjour,

Je travail dans une entreprise d'insertion en tant qu'employé de tri ça va faire plus d'un an que j'y suis.

Depuis quelques jours nous avons une baisse d'activité du coup nous terminons notre travail 2 heures avant notre fin de journée. Au début l'employeur nous permettez de sortir du travail avant l'heure de départ mais depuis quelques jours il a décidé de nous obliger à travailler dans une autre entreprise qui est affilié à la notre sans notre accord et sans signer quelconque contrat ou convention de prêt de main d'oeuvre.

En plus notre employeur nous menace maintenant mes collègues et moi de retirer nos 2 heures non travaillé sur notre salaire si nous refusons.

Mes questions :

Mon employeur a t-il le droit de nous forcer à travaillé dans cette autre entreprise ,est-ce légal?

Peut-il nous enlever ces deux heures sur notre salaire sachant qu'il est incapable de nous fournir plus de travail dans notre entreprise?

merci.